

## DÉCLARATION DE SÃO PAULO

8 NOVEMBRE 2013

---

Nous, collectivités territoriales brésiliennes et françaises, réunies à São Paulo du 6 au 8 novembre 2013 lors des IVèmes Rencontres de la coopération décentralisée franco brésilienne,

- Considérant les liens d'amitié qui unissent depuis longtemps le Brésil et la France, et l'accord cadre de coopération bilatérale conclu entre les deux pays, et leur gouvernements locaux,
- Considérant la signature le 12 février 2008 d'un Protocole additionnel à cet accord cadre de coopération portant sur la coopération décentralisée,
- Considérant l'approbation le 21 septembre 2011, par le Sénat brésilien, du texte du Protocole additionnel à l'accord cadre, reconnaissant la coopération décentralisée au sein de l'organisation fédérale du pays,
- Considérant la Loi française sur l'Aménagement du Territoire de la République de février 1992, modifiée en 2007 et notamment son Titre 4 portant sur la coopération décentralisée,
- Considérant les travaux et conclusions des précédentes Rencontres, à Marseille en 2006, à Belo Horizonte en 2007 et à Lyon en 2009,
- Considérant les réseaux internationaux d'autorités locales comme des espaces de rencontre et de coopération entre autorités locales brésiliennes et françaises

**Partageons** une vision commune de l'ouverture de nos territoires à l'international, vision commune qui repose sur des valeurs partagées de solidarité entre les peuples au regard des enjeux internationaux et locaux qui sont intrinsèquement liés, et sur la volonté de mettre en oeuvre des politiques publiques inclusives,

**Réaffirmons** l'importance de l'Action extérieure des Collectivités comme vecteur de développement durable de nos territoires respectifs et de la planète,

**Soulignons** le rôle de la « Diplomatie locale » dans la construction d'une monde plus respectueux des populations et au service du bien commun, et la

volonté politique de nos collectivités respectives, manifestée par leur présence à ces IVèmes Rencontres, d'y contribuer,

**Déclarons** vouloir poursuivre et développer les partenariats en cours, et créer les conditions favorables à l'émergence de nouveaux partenariats, en associant largement les acteurs de nos territoires respectifs (économiques, universitaires, de la société civile...). Pour ce faire, nous nous engageons sur les points suivants :

- Se doter d'un espace permanent d'échange, de dialogue et de concertation pour la coopération décentralisée franco-brésilienne, représentatif des différentes parties prenantes, au Brésil et en France
- Renforcer la parole et le positionnement de nos collectivités brésiliennes et françaises dans le cadre de projets et d'instances de dialogue nationales et internationales,
- Valoriser et rendre visible auprès des acteurs et populations de nos territoires respectifs l'action à l'international des collectivités, menée au Brésil et en France
- Poursuivre le partage d'expérience et engager une démarche de capitalisation des expertises développées,
- Créer les conditions de mise en synergie et en cohérence des actions de coopération décentralisée pour leur donner une ambition,
- Favoriser la recherche de financements réciproques pour le renforcement de ces projets.

Ainsi, les collectivités brésiliennes et françaises réunies notamment lors de l'ouverture des Rencontres, autour des représentants des Gouvernements Brésilien et Français, des représentants de la Ville et de l'Etat de São Paulo, de l'Association nationale des Municipalités du Brésil et du Front National des Maires, des Cités Unies France, ont **orienté** prioritairement leurs réflexions et actions communes autour des trois grandes thématiques suivantes :

- La Gouvernance publique et métropolitaine, notamment les questions de Gestion publique, de solidarité entre territoires, de citoyenneté, de gestion des déchets et de mobilité urbaine,

- Le développement économique et l'innovation, notamment les questions liées au développement des Pôles de compétitivité/clusters et à la recherche et l'enseignement supérieur,
- La Protection de l'environnement et le développement territorial autour de la gestion intégrée de la biodiversité et de la transition énergétique.

Fait à São Paulo le 8 novembre 2013